



Genève, le 13 novembre 2009

Aux représentant-e-s des médias

2 pages

Communiqué de presse du Conseil d'Etat
(ou)
Communiqué de presse du Département du territoire

Berne prévoit d'accorder 186 millions de francs au Projet d'agglomération franco-valdo-genevois entre 2011 et 2014

Genève se félicite de la décision du Conseil fédéral, qui propose au Parlement fédéral de cofinancer à hauteur de 186,05 millions de francs les travaux d'infrastructures liées à la mobilité et en particulier aux transports en commun, dans le bassin franco-valdo-genevois, durant la période 2011-2014. Le message du Conseil fédéral sur la libération des crédits du programme en faveur du trafic d'agglomération dès 2011 prévoit que la Confédération prendra en charge 40% des investissements prévus dans l'agglomération genevoise durant cette période, soit le taux maximum octroyé par la Confédération aux 26 projets retenus dans l'ensemble du pays. Le Parlement devrait libérer les fonds d'ici fin 2010.

Comme le préconisait le Département fédéral de l'environnement, des transports et de la communication (DETEC) en décembre 2008 lors du lancement de la procédure de consultation sur le projet, le Conseil fédéral a retenu la plupart des mesures proposées dans le Projet d'agglomération, pour la période de financement 2011-2014 (tranche A). Il relève la très bonne conception transport-urbanisation à l'échelle du territoire transfrontalier, en particulier pour ce qui concerne le développement du réseau de transports publics, qui s'articule autour de la création d'une offre RER, de la poursuite de la réalisation d'axes forts (principalement trams) et de rabattements sur ces réseaux.

Le Conseil fédéral préconise une contribution notamment pour les projets suivants:

- l'aménagement des interfaces autour de chaque gare du CEVA, à hauteur de 31,42 Mios F;
- la Liaison souterraine **piétonne** entre l'hôpital cantonal et la halte CEVA de Champel (4.89 Mios F);
- la réalisation du prolongement du TCOB au-delà de Bernex jusqu'au giratoire de Laconnex (31,93 Mios F);
- la réalisation de la ligne de tram Moillesulaz-Annemasse (23,6 Mios F);
- l'amélioration de la capacité ferroviaire du futur RER Genève - Coppet (27,76 Mios F) ;
- Passerelle piétonne sur le pont du Mont-Blanc et/ou aménagements modes doux pont du Mont-Blanc (4.89 Mios F);

En outre, un nombre important d'aménagements de mobilité douce, dont la "voie verte" allant de St. Genis à Annemasse via Genève, font partie des mesures pour lesquelles un financement est retenu.

Le cofinancement de la traversée directe de Meyrin par la route de Meyrin (direttissima), a été

retiré du financement en tranche A tel qu'initialement proposé, pour être intégré dans la convention de financement du TCMC (tram Cornavin Meyrin Cern), déjà pris en charge dans la tranche des projets urgents, cette traversée bénéficie ainsi d'un financement accru

Pour la période 2015-2018 (tranche B), la Confédération propose un cofinancement des travaux inscrits au Projet d'agglomération à hauteur de 68,85 Mios F, soit au total plus de 250 Mios F de financement fédéral accordées aux mesures préconisées par le Projet d'agglomération jusqu'en 2018. Le projet d'agglomération 2, qui doit être déposé auprès des offices fédéraux en juin 2012, permettra de préciser et de compléter les demandes de cofinancement pour cette tranche B.

Le Conseil d'Etat se réjouit de cette proposition du Conseil Fédéral, qui pourra mener rapidement à des réalisations au sein du territoire franco-valdo-genevois. L'engagement des partenaires franco valdo genevois se verra ainsi concrétisé, au bénéfice de la population du bassin transfrontalier.

Pour toute information complémentaire:

- Mme Nicole Surchat Vial, cheffe du projet d'agglomération, DT, Etat de Genève,
☎ +41 (0)22 327 49 70
☎ +41 (0)79 215 69 28.